

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ COMMUNIQUÉ

TRAITEMENT ROYAL POUR LES ÉLUS SI LE MINISTRE NE S'INCLUT PAS, IL DOIT NOUS EXCLURE

Québec, le jeudi 20 novembre 2014 – Défié d'amender le Projet de loi 3 et d'y inclure les élus municipaux et les députés de l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires municipales a préféré demeurer dans le mutisme. Ce silence constitue donc une **fin de non-recevoir** aux yeux du président du Syndicat des employés municipaux de Québec (FISA), Jean Gagnon.

Le ministre continue tout de même de croire et prétendre que les députés font des efforts à la même hauteur que ceux demandés aux employés du secteur municipal. Ce qui est une totale lubie et un affront aux travailleurs. «Puisqu'il **refuse d'inclure** les députés au PL3, **il se doit l'exclure** les employés municipaux des paragraphes qui touchent aux déficits passés et au gel de l'indexation s'il veut être cohérent avec son discours, sans quoi c'est de la propagande» affirme Jean Gagnon.

En agissant ainsi, le ministre confirme qu'il existe **deux classes de travailleurs** au Québec, les élus au traitement royal et les autres. Prétendre que les députés ont une carrière plus courte dans le but d'obtenir un traitement différent pour leur régime de retraite tient de l'absurde. «Être député, c'est une fonction, ce n'est pas un métier, si on ne veut pas l'occuper, on fait autre chose. C'est à croire que ces gens-là ne travaillaient pas avant et qu'ils ne travailleront pas après» a renchéri le président du SFMQ.

Cette tentative de vouloir convaincre la population que les députés font un effort pour payer leur régime de retraite est un véritable **échec**. La population n'est pas dupe. Elle a compris, malgré l'opération marketing du parti Libéral et de ses complices qu'en fin de compte, les députés vont augmenter leur salaire de 50 000\$ pour ne payer qu'un maigre 5 000\$ de plus dans leur régime de retraite tout en excluant leur déficit passé de l'ordre de 198 millions pour 532 personnes.

«Lisez les commentaires des auditeurs, des téléspectateurs sur les sites Internet des différents médias, vous verrez où se positionne la population dans ce débat. Dans ces circonstances, comment les politiciens peuvent-ils espérer avoir le respect des citoyens et ne pas être victimes de sarcasmes» a finalement ajouté, M. Gagnon.

-30-

Source et renseignements : Carl Langelier, conseiller aux communications / affaires stratégiques
Téléphone : 418 802-5669
Télécopieur : 418 780-8144
Courriel : carl.langelier@fisa.ca

Facebook : fisa organisation
Twitter : @fisa_syndicat